



Championnat de France

France



para tennis de table adapté

Sport Adapté Jeunes



MAIZIÈRES-LÈS-METZ
Gymnase Joël Bommersheim



31 mai - 2 juin 2022



Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Maizières-lès-Metz

Venir à Maizières-lès-Metz

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiches engagement

Demande de dérogation individuelle

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil



Bonjour à toutes et tous,

Le Comité départemental Sport Adapté de Moselle, créé en août 2017, est particulièrement heureux de vous annoncer la tenue du Championnat de France para tennis de table adapté SAJ du 31 mai au 2 juin 2022.

Cette manifestation organisée, en partenariat avec le club de Maizières-lès-Metz Tennis de table se déroulera dans ses magnifiques infrastructures.

Nous espérons vivement que la situation particulière que nous vivons depuis de nombreux mois et qui a bouleversé nos habitudes et nos modes de vie, ne sera qu'un mauvais souvenir pour les dates retenues. Nous vous souhaitons de retrouver le plaisir de pratiquer votre sport.

Cette compétition nationale contribuera, de manière certaine, à la mise en valeur du Sport Adapté et à la reconnaissance des performances et qualités de ses jeunes sportifs.

Je profite de cet espace pour remercier tous nos partenaires publics - Conseil départemental de la Moselle et Région Grand-Est - et privés, pour leur soutien sans faille, mais également l'implication des bénévoles et salariés qui œuvrent pour la pleine réussite de ce projet et sans lesquels rien ne serait possible.

Le CDSA Moselle est honoré de vous accueillir et de partager des moments sportifs et de convivialité, ainsi que les valeurs qui nous animent toutes et tous.

Bienvenue en Moselle, terre d'accueil. Bon séjour et excellente compétition !



Jean Marie MORAINVILLE
Président du COL
Président du CDSA 57



Le Tennis de Table de Maizières-Lès-Metz est fortement impliqué depuis quelques années maintenant dans la promotion du Sport Pour Tous et ce Championnat de France organisé en collaboration avec le Comité départemental Sport Adapté en est le reflet.

Nos bénévoles, que je remercie tout particulièrement pour leur aide et leur implication, nous permettent de proposer une offre sportive riche, et d'accompagner les personnes en situation de handicap dans un parcours d'intégration sociale et des projets de développement personnel et de dépassement de soi.

Nous sommes particulièrement fiers de les accueillir quotidiennement et avons tous à cœur de les accompagner tout au long de l'année. Ce Championnat de France sera à nouveau l'occasion de mettre en avant un savoir-faire en termes d'organisation, mais aussi et avant tout la qualité de notre accueil et la convivialité qui ne sont pas de vains mots.

Je salue tout particulièrement le Comité départemental Sport Adapté et tous les acteurs du sport qui sont régulièrement à nos côtés pour leur dynamisme et leur collaboration, et remercie la ville de Maizières-Lès-Metz, le Conseil départemental de la Moselle et la Région Grand-Est pour leur soutien sans faille dans nos projets depuis quelques années.

Je souhaite enfin à tous les compétiteurs de passer d'agréables moments et je suis persuadé que tous sauront se surpasser pour montrer le meilleur d'eux-mêmes et rapporter des médailles dans leurs clubs respectifs.



Christophe PORTE
Secrétaire du COL
Président du Club Maizières-lès-Metz
Tennis de table
Vice-président du CDSA 57

Bienvenue à Maizières-lès-Metz

Maizières-lès-Metz est le chef-lieu de canton et appartient à l'arrondissement de Metz.

Metz, ville jardin, labellisée Ville d'Art et d'Histoire est située sur une colline au confluent de deux rivières (la Moselle et la Seille), et au carrefour de grandes voies de communication nord-sud et ouest-est. Elle connaît des traces d'occupation dès 3000 avant Jésus-Christ.

Ville principale du peuple celte des Médiomatriques auquel elle doit son nom (Mediomatrices, puis Mettis, puis Metz). Elle devient une des plus importantes villes gallo-romaines.

De nombreuses surprises culturelles, architecturales et historiques vous invitent à prendre du plaisir, à flâner dans les rues et ruelles et admirer les joyaux du patrimoine.



Centre Pompidou-Metz

Bâtiment époustouflant, temple incontournable de l'art contemporain dans le Grand-Est. Plus de 5 000 m² sont dédiés aux expositions que complètent jardin, forum et terrasse. Tous les champs de la création y sont présentés : peinture, architecture, photographie, design... Lieu de découverte et d'émerveillement.

Cathédrale de Metz

Avec sa voûte haute de 42 mètres, elle est l'un des plus grands édifices gothiques d'Europe. Ses 6500 m² de vitraux lui ont valu le surnom de « Lanterne du Bon Dieu ». Réalisés du 13^e au 20^e siècle, ces chefs-d'œuvre de feu et de lumière constituent une véritable encyclopédie de l'art du verre.



Musée de la Cour d'Or

A deux pas de la cathédrale Saint-Etienne, le musée de la Cour d'Or réunit des collections gallo-romaines, médiévales et de Beaux-Arts sur plus de 6000m².



Venir à Maizières-lès-Metz



Gymnase Joël Bommersheim

Rue Lothaire

57260 Maizières-lès-Metz

En voiture

- Accès direct par l'autoroute A4 (Paris/Strasbourg) sortie Semécourt puis D112F
- Accès par autoroute A31 (Dijon/Luxembourg) puis A4

En train/TGV

- Le TGV dessert deux gares, l'une Metz-ville – l'autre à Lorraine TGV situé à une trentaine de kilomètres (possibilité de navette jusqu'à la Gare Metz-ville)

En avion

- Lorraine Aéroport situé à 25 kilomètres de la Gare Metz-ville, (possibilité de navette jusqu'à Gare Metz-ville)
- Luxembourg Aéroport situé à 74 kilomètres de Gare Metz-ville

Pour ceux qui utilisent le train ou l'avion, une navette peut être organisée de la Gare Metz-ville jusqu'au Gymnase Joël Bommersheim, lieu de la compétition. Nous vous invitons lors de votre inscription à préciser votre horaire d'arrivée en Gare Metz-ville et un numéro de téléphone sur lequel vous pouvez être contactés.



Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Jean Marie MORAINVILLE

Président du Comité départemental Sport Adapté de Moselle

FONCTION	CONTACT
Secrétaire général	Christophe PORTE
Trésorier	Gilbert LECLERC
Commission Coordination / Logistique	Sarah HELCK
Commission Sportive	Sarah HELCK
Commission Médicale	Martine DORY
Commission Restauration	Sandrine BIASINI
Commission Partenariats / Hébergement	Sandrine BIASINI
Commission Communication	Christophe PORTE et Gilbert LECLERC
Commission Animation / Bénévolats	Kelly TRIBOUT
Commission Développement Durable	Kelly TRIBOUT
Cadre technique nationale para tennis de table adapté	Julie MASCART julie.mascart@sportadapte.fr
Déléguée technique fédérale du championnat	Julie MASCART julie.mascart@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale para tennis de table adapté	Adrien DODU adrien-dodu@wanadoo.fr



**COL France para tennis de table adapté SAJ
2022**

CDSA de Moselle – Jean Marie MORAINVILLE

Cité des Sports – Academos

2 rue de la Plénière

57420 VERNY

06 07 48 86 43 / contact@cdsportadapte57.fr

Programme prévisionnel

Mardi 31 mai 2022

16h00 - 19h00	Accueil des délégations - Gymnase J. Bommersheim
19h15 - 21h00	Repas - Restaurant « Crescendo » Centre Commercial Leclerc

Mercredi 1^{er} juin 2022

8h00 - 8h30	Réunion des entraîneurs/arbitres - Gymnase J Bommersheim
8h40 - 9h00	Cérémonie d'ouverture - Gymnase J. Bommersheim
9h00 - 12h00	Épreuves - Gymnase J. Bommersheim
12h00 - 13h30	Repas - Gymnase J. Bommersheim
14h00 - 18h00	Épreuves - Gymnase J. Bommersheim
18h30 - 19h00	Remise des récompenses - Gymnase J. Bommersheim
19h45 - 00h00	Repas et soirée de gala - Centre Culturel « Le Tram »

Jeudi 2 juin 2022

9h30 - 11h00	Distribution des paniers repas - Gymnase J. Bommersheim
--------------	--

Ce programme est prévisionnel. Il pourra être modifié, ainsi que les horaires, en fonction du nombre d'inscrits.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le 29 avril 2022.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Mardi 31 mai 2022 de 16h00 à 19h00
Gymnase Joël Bommersheim
Rue Lothaire, 57260 Maizières-lès-Metz

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagement pour la compétition, nombre de repas, licence et certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du tennis de table en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas du soir du mardi 31 mai 2022 seront servis de 19h15 à 21h00.

Ils auront lieu au :

Restaurant « Crescendo »
Centre Commercial E. Leclerc
Route De Maizières Les Metz, 57280 Hauconcourt

Les déjeuners du mercredi 1^{er} juin 2022 seront servis sur le lieu de compétition de 12h00 à 13h30.

La soirée de gala du mercredi soir aura lieu :

Mercredi 1^{er} juin 2022 de 19h45 à 00h00
Centre de Loisirs et de Culture « Le Tram »
1 avenue Marguerite Duras, 57280 Maizières-lès-Metz

Les paniers repas du jeudi midi seront distribués :

Jeudi 2 juin 2022 à partir de 9h30
Gymnase Joël Bommersheim
Rue Lothaire, 57260 Maizières-lès-Metz

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations puissent les contacter elles-mêmes pour réservation. Cette liste n'est pas exhaustive.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs pourront assurer une navette de la Gare Metz-Ville au lieu de compétition. Merci à vous d'anticiper votre venue et d'indiquer les horaires d'arrivée et départ sur le dossier d'inscription.

Développement Durable

Durant toute la manifestation des fontaines à eau seront mises à disposition des participants. Nous invitons tous les participants à se munir de leur gourde personnelle.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para tennis de table adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para tennis de table adapté

Modalités d'inscription

Le championnat de France para tennis de table adapté SAJ relève du règlement para tennis de table adapté FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para tennis de table adapté SAJ FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021/2022 avec mention de la classe.

N'oubliez pas de vous munir de votre document papier.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle ou par équipe** doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du Comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 17 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent championnat de France de la CSN para tennis de table adapté FFSA en charge de la partie informatique – **Adrien DODU** – adrien-dodu@wanadoo.fr – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 29 avril 2022**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **29 avril 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier ou mail, le cachet de la poste ou la date du mail faisant foi.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France du CSN para tennis de table adapté – Adrien DODU – et la Cadre Technique Nationale de la discipline – Julie MASCART - est programmée le :

Mercredi 1^{er} juin 2022 de 8h00 à 8h30
Gymnase Joël Bommersheim
Rue Lothaire, 57260 Maizières-lès-Metz

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à adrien-dodu@wanadoo.fr.

Échauffement et compétition

Les joueurs pourront s'entraîner ou s'échauffer sur le lieu de la compétition :

- Mardi 30 mai 2022 : de 16h00 à 18h30
- Mercredi 1^{er} juin 2022 : de 8h00 à 8h30

Équipements sportifs

La raquette peut avoir des dimensions, une forme et un poids quelconque. La palette doit être en bois, d'un seul tenant de même épaisseur, plate et rigide.

Les deux faces de la palette doivent être de couleurs distinctes, une rouge et une noire et l'épaisseur ne dépassant pas 4 mm. Les revêtements doivent être inscrits sur la liste du semestre « Authorised racket covering » disponible à la FFSA ou sur le site internet de l'ITTF réactualisé chaque semestre.

Une raquette ne peut pas être remplacée durant une partie à moins qu'elle ne soit endommagée accidentellement au point de ne plus être utilisée. En ce cas, ladite raquette doit être immédiatement remplacée, soit par une autre apportée préalablement par le joueur près de l'aire de jeu, soit par une raquette qui lui est fournie.

S'il apparaît qu'un joueur a changé de raquette durant une partie sans le signaler, l'arbitre interrompt le jeu et fait immédiatement un rapport au juge-arbitre qui pourra disqualifier le joueur.

La tenue de jeu se compose d'une chemisette à manches courtes et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport. La chemisette et le short doivent être de couleur nettement différente de celle de la balle utilisée (**balle blanche**).

D'autres vêtements de sport, dont tout ou partie du survêtement, ne peuvent être portés durant le jeu, sauf avis médical ou à défaut du juge-arbitre.

Catégories d'âges

Catégories	-10 ans (8 et 9 ans)	-12 ans (10 et 11 ans)	-14 ans (12 et 13 ans)	-16 ans (14 et 15 ans)	-18 ans (16 et 17 ans)	-21 ans (18, 19 et 20 ans)
2021-2022	2013-2012	2011-2010	2009-2008	2007-2006	2005-2004	2003-2001

L'âge à prendre en compte est celui du 1^{er} janvier de l'année sportive en cours.

Il sera possible d'inscrire un sportif dans la catégorie immédiatement supérieure (surclassement), un certificat médical délivré par un médecin du sport sera exigé lors de l'inscription.

Cette disposition ne concerne pas la catégorie des moins de 10 ans.

À titre exceptionnel, un double surclassement pourra être délivré pour certains sportifs repérés espoirs et faisant partie des pôles France. Ce double surclassement sera attribué sur proposition du DTN et après examen et décision d'un médecin de la commission médicale fédérale.



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **29 avril 2022**

Comité Départemental Sport Adapté Moselle

Cités des Sports – Académios – 2 rue de la Plénière, 57420 VERNY

06 07 48 86 43 / contact@cdsportadapte57.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	35€		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	75€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	15€		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	55€		

Nombre de repas sans viande	
Merci de prévenir en cas de contre-indication alimentaire	
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition	TOTAL

Par virement bancaire avec comme libellé : **N° Association FFSA suivi de CF Para TT SAJ 2022**

Crédit Mutuel	
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
identifiant national de compte bancaire - RIB	
Banque 10278	Guichet 05132
N° compte 00021102105	Clé 62
Devise EUR	Domiciliation CCM COEUR DE FENSCH
identifiant international de compte bancaire	
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1027 8051 3200 0211 0210 562	BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A
Domiciliation CCM COEUR DE FENSCH FONTOY 5 RUE DE METZ 57650 FONTOY	Titulaire du compte (Account Owner) COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE MOSELLE 2 RUE DE LA PLENIERE 57420 VERNY

Virement d'un montant de : euros

Ou par chèque bancaire à l'ordre de CDSA 57 CF 2022 Para TT SAJ

Ci-joint chèque d'un montant de euros

N° de chèque : de banque :

Date

Signature



FICHE ENGAGEMENT SIMPLE

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **29 avril 2022**

Comité Départemental Sport Adapté Moselle

Cités des Sports – Académos – 2 rue de la Plénière, 57420 VERNY

06 07 48 86 43 / contact@cdsportadapte57.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les aires de jeux</u>) :	
Tél.	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Classe	Date et lieu qualification	Taille T-shirt
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 17.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du para tennis de table adapté.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT DOUBLE

Uniquement les classes BC et CD, Doubles Dames, Messieurs et Mixte

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **29 avril 2022**

Comité Départemental Sport Adapté Moselle

Cités des Sports – Académus – 2 rue de la Plénière, 57420 VERNY

06 07 48 86 43 / contact@cdsportadapte57.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les aires de jeux</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Classe	Date et lieu qualification	Taille T-shirt
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 17.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du para tennis de table adapté.

<p><u>Signature du président :</u></p> <p>Visa du comité départemental</p>

<p><u>Signature du président :</u></p> <p>Visa de la ligue régionale</p>

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para tennis de table adapté SAJ** , pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para tennis de table adapté SAJ** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e).....

représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para tennis de table adapté SAJ** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Jean Marie MORAINVILLE – COL France para tennis de table adapté SAJ 2022

Comité départemental Sport Adapté de Moselle

Cité des Sports - Academos - 2 rue de la Plénière, 57420 VERNY

06 07 48 86 43 / contact@cdsportadpate57.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 29 avril 2022 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

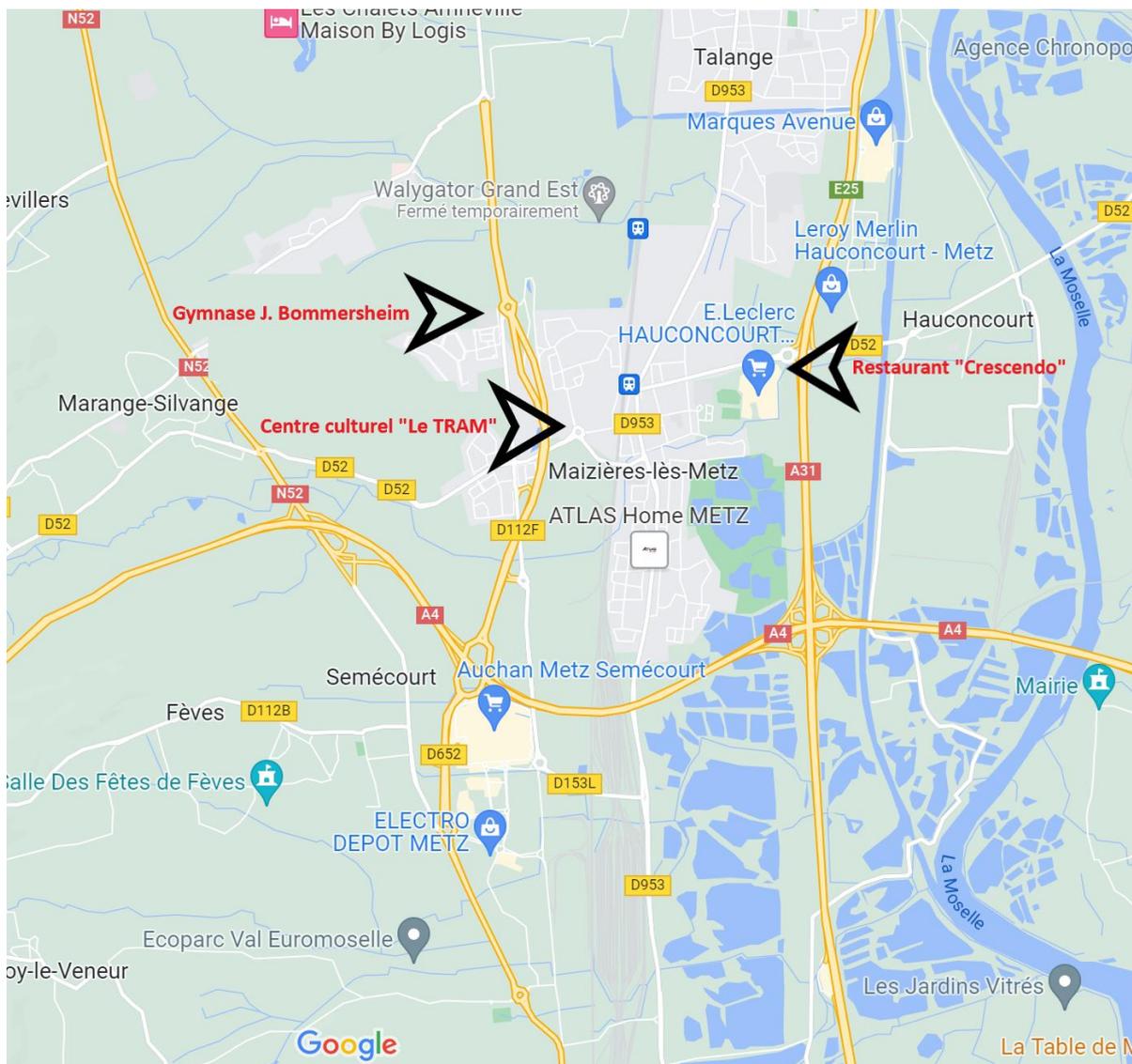
Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

Adresse du lieu de compétition	Adresse du COL
<p align="center">Gymnase Joël Bommersheim Rue Lothaire 57260 MAIZIERES-LES-METZ</p>	<p align="center">COL France para tennis de table adapté SAJ 2022 Comité Départemental Sport Adapté de Moselle, Cité des Sports - Academos 2 rue de la Plénière, 57420 VERNY</p>



Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Hôtel Première Classe	<u>Adresse</u> : Impasse Croix Blaise, 57280 Semécourt <u>Téléphone</u> : 03 87 33 27 59	Chambre simple, double ou triple : 42€ Petit-déjeuner : 5,90€/pers.	6,1 km
B & B Hôtel	<u>Adresse</u> : Rue du Patural, 57280 Semécourt <u>Téléphone</u> : 08 92 70 75 81	Chambre simple, double ou quadruple : de 62€ à 80€ Petit Déjeuner : 6,85€/pers.	4,5 km
Hôtel Restaurant Campanile	<u>Adresse</u> : Chemin de la Ponte – Zone Actipole, 57525 Talange <u>Téléphone</u> : 03 87 72 38 10	Chambre simple, double triple : de 72€ à 109€ Petit-déjeuner : 9,90€/pers.	6,7 km
Hôtel Roi Soleil	<u>Adresse</u> : Bois de Coulanges, 57360 Amnéville <u>Téléphone</u> : 03 87 40 15 15	Chambre simple : 58€ Chambres communicantes 2 + 2 : 119,70€ Petit-déjeuner : 11,40€/pers.	4,9 km
Novotel Hôtel	<u>Adresse</u> : 16 Route De Maizières-lès-Metz, 57280 Hauconcourt <u>Téléphone</u> : 03 87 80 18 18 Voir commentaires ci-dessous	Voir commentaires ci-dessous	3,5 km
Ibis Metz Nord	<u>Adresse</u> : 56 Rue du Fort Gambetta, 57140 Woippy <u>Téléphone</u> : Voir commentaires ci-dessous.	Voir commentaires ci-dessous	11,2 km

Commentaires : Le Novotel propose de mettre en place un lien de réservation unique pour NOVOTEL - Hauconcourt et IBIS Metz Nord - Woippy.

Dans ces hôtels, condition de l'offre, pas de recouche pendant le séjour.

Site Novotel : 70 chambres pour une, deux ou trois personnes (dans la limite de 47 chambres à 2 lits dont 24 avec la possibilité d'une troisième personne).

Tarif par nuitée y compris petit-déjeuner :
80€ pour une personne
90€ pour deux personnes
125€ pour trois personnes

Site Ibis Metz Nord : 30 chambres pour une ou deux personnes

Tarif par nuitée y compris le petit-déjeuner :
70€ pour une personne
80€ pour deux personnes

Pour ces deux offres du groupe ACCOR, merci de prendre contact avec le COL pour communication du lien de réservation.



Partenaires institutionnels

Soutenu
par



Partenaire principal FFSA



Partenaires nationaux para tennis de table adapté



Partenaires locaux

